

# Association les Abris du Marin

*Œuvre sociale fondée en 1899 par Jacques de Thézac, reconnue d'utilité publique en 1920 confirmée en 2006*

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2023**

L'Assemblée Générale de l'association Les Abris du Marin s'est tenue le mercredi 7 juillet 2023 dans la salle Pen Morvan à Sainte Marine.

### Etaient présents :

- Pierre Iweins, Président
- Olivier Demanche, Secrétaire
- Anne Marie Rolland, Trésorière
- Pierre Bodin, administrateur
- Pierre Rolland, administrateur
- Elisabeth Devulder, administrateur
- Simone Tanguy, membre
- Brigitte Le Gall, membre (mairie de Combrit Sainte Marine)
- Sophie Iweins.

La séance est ouverte à 14h30 ; concernant la représentation, 13 pouvoirs ont été reçus se répartissant comme suit :

- Pierre Iweins : 3 pouvoirs
- Olivier Demanche : 3 pouvoirs
- Simone Tanguy : 3 pouvoirs
- Anne Marie Rolland : 3 pouvoirs
- Pierre Bodin : 1 pouvoir

### **Présentation du rapport moral 2022**

En 2022 notre association a apporté son aide à 61 familles pour un montant de 33 152 € ; 64 dossiers nous ont été présentés par le Service Social Maritime, 3 dossiers n'ont pas été retenus pour diverses raisons. La moyenne 2022 de l'aide est de 543 €, celle de 2021 étant de 444 €.

Soucieux d'aider des jeunes, et/ou des marins en formation professionnelle maritime, nous avons mis en place, fin 2022, avec le Service Social Maritime une procédure dans le but de leur apporter une aide financière. Les aides apportées seront essentiellement pour des loyers, car leurs frais de formation sont pratiquement tous pris en charges par des organismes publics.

En 2022, pour la première fois nous avons donné à quatre étudiants de l'Ecole Nationale Supérieur Maritime, basée à saint Malo, un montant de 2665 € et en 2023, au cours de ces 6 derniers mois, nous avons donné à deux marins en formation continue maritime une somme globale de 1680 €.

Nous remercions tous nos cotisants et donateurs sans qui nous ne pourrions attribuer toutes ces aides.

Tous les dossiers sont préparés par le SSM et présentés à nos commissions par la Responsable Régionale Ouest accompagnée d'un ou d'une travailleuse sociale de la région, différent à chaque commission. Cela permet aux différentes assistantes sociales de mieux connaître notre association. Les dossiers présentés tiennent compte de l'esprit et des priorités de notre association.

Je rappelle que notre association a pour but de venir en aide, dans l'esprit le plus désintéressé, aux marins de la marine marchande (pêche et commerce) et à leurs familles par l'attribution de divers secours financiers et cela sur tout le territoire marin français.

Nos aides sont toujours affectées à des actions spécifiques comme des cotisations de mutuelle, des loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures. Nous souhaitons que cette aide financière permette au demandeur de sortir d'un mauvais pas.

Le service Social Maritime (SSM) a, une nouvelle fois, souligné l'importance de notre action dans le soutien matériel apporté aux familles des marins.

Certaines situations qui nous sont exposées sont dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé est de plus en plus important. Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

Nos moyens sont limités, mais notre mission est intéressante et exaltante, chers adhérents, aidez-nous à trouver de nouveaux cotisants et donateurs ; plus nous serons nombreux et plus nous pourrons donner.

## **Activité de l'association et du Président en 2022**

- **Conférence sur Jacques de Thézac**

Je me suis rendu en février au Rotary club d'Orléans pour faire une conférence sur Jacques de Thézac dont le nom devrait être donné à une rue d'Orléans ou de sa banlieue (d'après l'adjoint au maire chargé de la culture).

- **Lycée professionnel Maritime d'Étel**

Madame Yannick Perron, directrice du Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel m'a contacté en mars dernier car elle souhaitait donner le nom de Jacques de Thézac à son lycée. Je lui ai donné mon accord. Depuis le 27 février 2023, le lycée porte désormais le nom, Jacques de Thézac.

- **Lycées professionnels maritimes et Centre Européen de Formation Continue Maritime**

J'ai pris également contact avec Monsieur Alain Pomes, directeur du CEFCM à Concarneau et Monsieur Hervé Mamino, directeur du Lycée professionnel maritime du Guilvinec afin de voir de quelle manière notre association pourrait aider les étudiants. Cela s'est concrétisé par une procédure mise en place avec le SSM fin 2022. Désormais les étudiants et/ou marins, en formation professionnelle maritime, peuvent contacter le SSM, par le biais de leurs centres de formation afin d'obtenir une aide ponctuelle. Cette aide peut couvrir une partie des loyers.

- **Communication**

Les flyers ont été remis à jour et réédités du fait de la modification du logo (logo plus important et slogan plus dynamique). Par ailleurs des stickers et marques pages ont été édités et seront proposés pour être diffusés largement.

- **Tableaux**

Elisabeth Devulder et moi-même avons rencontré la conservatrice du Musée Départemental Breton, Madame Solenne Rouault. Nous lui avons fait part de notre souhait de déplacer nos six tableaux de la

médiathèque du Guilvinec vers un autre lieu afin que ces derniers soient visibles par un plus grand public et conservés dans de bonnes conditions. (Pour mémoire nous avons déjà contacté le musée des beaux-arts de Quimper, le musée de Pont-Aven, et le musée du Faouët. Seul ce dernier pourrait être intéressé par notre souhait mais pas avant deux ans pour cause d'agrandissement du musée)

Au cours de cet entretien Mme Rouault a demandé à l'association de lui prêter un des tableaux de L. Simon « Parade de cirque forain » pour une exposition cet été au manoir de Squividan.

Nous avons donné notre accord et une convention de prêt a été signée fin Mai.

Cette exposition « Sacrée fêtes » s'est tenue tout l'été 2022 où des tableaux de Madeline Fie-Fieu, d'Emile Simon, notre tableau de Lucien Simon et des photos de Jacques de Thézac ont été exposés.

En ce qui concerne la conservation des tableaux par le Musée départemental, nous avons eu une réponse favorable pour un entreposage dans leurs dépôts mais sous certaines conditions : assurance à notre charge, ainsi que le transport. Nous pensons qu'il faut revoir ces conditions car les biens entreposés par le musée sont certainement assurés globalement.

Nous avons fait part de nos remarques à la Conservatrice et sommes en attente d'une proposition de sa part. (en particulier sur l'assurance). Parallèlement nous continuerons notre recherche auprès d'autres musées (Lorient ou Brest). Sans succès malheureusement.

- **Fête du port de Sainte marine du 18 juin 2022**

Un stand de l'association y a été tenu ; malheureusement la fête n'a pas eu le succès escompté notamment en raison du temps.

- **Projet Fondation Grand Ouest**

En septembre 2022, nous avons participé à l'appel à projets « territoire maritime » organisé par la Fondation de la BPGO. Notre projet était d'aider les jeunes à être marin par le biais de la formation continue. Notre projet prévoyait d'aider 8 à 10 personnes par an avec un budget global de 10 000 €. Nous avons sollicité la Fondation Grand Ouest pour un montant global de 7500 €.

Malheureusement notre projet n'a pas été retenu car la Fondation GO ne finance que du matériel ou les investissements des associations. Elle n'aide pas les associations qui reversent en quasi-totalité les sommes reçues à des personnes en difficulté.

<b>Examen par l'assemblée des quatre résolutions</b>
--

### **PREMIERE RESOLUTION : PV de l'assemblée Générale du 6 juillet 2022**

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'il y a des remarques particulières sur le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2022.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2022 est donc adopté.

### **DEUXIEME RESOLUTION : approbation des états financiers clos le 31 décembre 2022**

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président sur l'activité et la situation de l'Association au 31 décembre 2022, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un déficit de 1 988.85 € ainsi que les opérations traduites dans ces compte et résumées dans le rapport moral.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### **TROISIEME RESOLUTION : affectation du résultat de l'exercice**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le déficit comptable de 1 988.85 € au poste de réserve : Report à Nouveau. Après cette affectation, les réserves figurant au poste Report à Nouveau créditeur se montent à 262 302.35 €.

### **QUATRIEME RESOLUTION : renouvellements au Conseil d'Administration**

Les mandats de Marie-Christine Hervouet Dion et de Pierre-Jean Berrou sont renouvelables.

Marie-Christine Hervouet Dion fait part à l'assemblée son souhait de voir renouveler son mandat d'administrateur pour une durée de quatre ans.

L'Assemblée Générale remercie Marie-Christine Hervouet Dion d'accepter de continuer son mandat pour une durée de quatre ans et la confirme à son poste d'administrateur.

Pierre-Jean Berrou, pour des raisons personnelles, a fait part au Président de son souhait de ne pas être renouvelé dans sa fonction d'administrateur.

Le Président remercie Pierre-Jean Berrou pour toutes ses actions au sein du conseil d'administration et constate qu'un poste d'administrateur est libéré.

<b>Cotisations – point par le secrétaire</b>
--

O. Demanche fait part à l'assemblée des chiffres et commentaires suivants :

Au 15/06/2023, il y a 43 cotisants pour un montant de 4535 € et 3 donateurs pour un montant de 5639 € ; à noter qu'au 15/06/2022 il y avait 34 cotisants pour un montant de 3870 € et 2 donateurs pour 1300 €.

De 2017 à 2020 le nombre d'adhérents et les cotisations ont augmenté :

- Adhérents : de 72 en 2017 à 80 en 2021
- Montant des cotisations : de 4 857 € en 2017 à 9 435 € en 2021

Nous constatons une baisse significative en 2022 : 7 290 € pour 68 adhérents qui s'explique par une diminution du non renouvellement de cotisation entre 2021 et 2022 (22) mais corrigée par de nouvelles cotisations (7 nouveaux adhérents et 5 renouvellements).

Il est donc très important de fidéliser et d'amener de nouveaux adhérents.

Quant aux dons ils peuvent varier d'une année sur l'autre.

Nous constatons que depuis 2018 une Fondation nous est très fidèle et qu'une autre l'est depuis 2021.

<b>Compte-rendu des 2 commissions sociales précédentes</b>
--

Lors des 2 premières commissions sociales de 2022 nous avons aidé :

- le 31 mars : 21 familles pour un montant de 10236 €
- le 26 juin : 10 familles pour un montant de 5463 €

P. Iweins indique que, depuis 2009, l'association a versé 337 000 € à 2000 familles.

### Activités du Président au 1er semestre 2023

- Conférence au Rotary club de Quimper

En février, le Président a donné une conférence sur Jacques de Thézac au Rotary Club de Quimper.

- Conférence au ProBus Armor de Dinard

P. Iweins a donné une conférence sur Jacques de Thézac aux membres du ProBus Armor de Dinard dans le cadre d'une visite à Quimper.

ProBus est une association locale de personnes retraitées ayant pour but de réunir, dans un esprit d'amitié, des personnes ayant des affinités.

- Lycée maritime d'Étel

P. Iweins a été informé par Mme Perron, directrice du Lycée professionnel maritime et aquacole d'Étel que son lycée porte désormais le nom de Jacques de Thézac.

### Point par le secrétaire sur les dons de notre association aux familles de marin (cf PJ)

O. Demanche a réalisé une étude sur une période de 4 ans (2019 à 2022 incluse) ; en conclusion nous avons soutenu 260 familles se répartissant de la façon suivante :

- 139 familles étaient issues de la région Bretagne
- 63 familles de la région Atlantique (Nantes, Les Sables d'Olonne, Noirmoutier...)
- 44 familles de la région Nord (Boulogne sur mer, Caen, Cherbourg...)
- 13 familles de la région Méditerranée (Bastia, Sète, Toulon...)

### Questions diverses

P. Iweins informe l'assemblée du rapprochement de l'Almanach du Marin Breton et Voiles et Voiliers, le but étant de développer la diffusion papier et l'audience numérique de l'Almanach.

O. Demanche propose un contact avec la SNSM pour qu'elle nous propose des personnes disponibles et intéressées par notre association ; P. Rolland va également faire des recherches en ce sens.

S. Tanguy informe de la présence de deux marins habitant la même rue qu'elle à Quimper.

Par ailleurs les éditions Ouest France ont publié en avril dernier « Aux travailleurs de la mer », BD de Dominique et Alain Robet avec, en toile de fonds, l'action philanthropique de Jacques de Thézac.

A 16 h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Pierre Iweins  
Président



Olivier Demanche  
Secrétaire

PJ : états financiers au 31 décembre 2022 et étude sur les dons aux familles